

Les amphibiens

PAR NICOLAS VARANGUIN & DANIEL SIRUGUE

Avec 27 espèces, la France est le pays d'Europe le plus riche en amphibiens. La Bourgogne en compte 17. De par sa situation géographique, elle est le lieu de rencontre entre une faune médio-européenne, atlantique et méditerranéenne.

Les amphibiens sont dépendants du milieu aquatique où ils vont effectuer leur développement larvaire. Adultes, la plupart y sont étroitement liées. Indispensables dans la chaîne biologique, ils y tiennent un double rôle : celui de prédateurs et celui de proies.

Tous protégés par la loi française*, les amphibiens sont extrêmement vulnérables de par les relations qu'ils entretiennent avec leurs milieux de vie, très malmenés actuellement. La situation de nombreuses espèces est critique dans certains secteurs, que ce soit à l'échelle bourguignonne, française, ou même européenne. Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*) sont inscrits en annexe II de la « Directive Habitats », le Triton marbré (*Triturus marmoratus*) en annexe IV.

* loi du 10 juillet 1976, relative à la Protection de la Nature, interdisant sur tout le territoire national et en tout temps : la destruction ou l'enlèvement des œufs, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation, le colportage, le transport, la vente ou l'achat (vivants ou morts) des animaux protégés.

Le Sonneur à ventre jaune

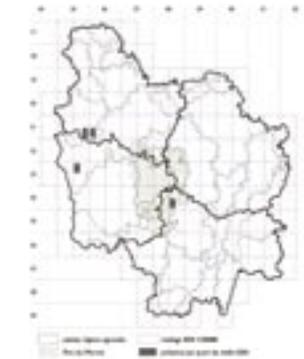
Le Sonneur à ventre jaune, autrefois abondant sur tout le territoire, est aujourd'hui en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition. Il est menacé par le curage intensif des fossés, le comblement des mares, les débardages durant les périodes de reproduction, l'assèchement des zones humides.

Très rare dans le département de l'Yonne, il est très localisé ailleurs. Il occupe des petits ruisselets prairiaux comme dans le sud Morvan, des mares en lisières forestières, et profite souvent des ornières créées par les engins de débardage dans les grandes forêts de Côte d'Or.



Le Triton marbré

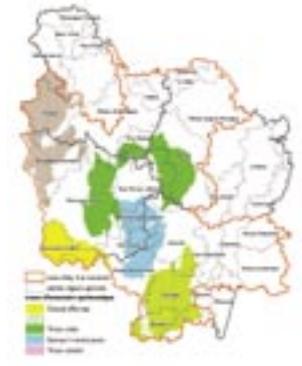
La présence du Triton marbré, *Triturus marmoratus*, en Bourgogne est exceptionnelle, puisqu'il y atteint sa limite nord-est de répartition. Espèce jumelle du Triton crêté, avec lequel il peut même parfois s'hybrider, il semble préférer dans la région les mares forestières.



Répartition du Triton marbré en Bourgogne (1990-2003)

Des prospections systématiques ciblées sur les espèces phares

L'OFABP s'est fixé comme objectifs d'identifier les secteurs prioritaires dans une logique de préservation régionale des espèces menacées, et de réaliser un inventaire systématique de leurs biotopes sur les entités naturelles favorables, comme l'Auxois ou le Bazois pour le Triton crêté, la Puisaye pour le Triton marbré ou encore le sud de la Nièvre et de la Saône-et-Loire pour la Cistude d'Europe.



Secteurs d'inventaire pour quatre espèces de reptiles et amphibiens prioritaires (2003-2006)

Le Triton crêté et les mares de bocage

En Bourgogne, le Triton crêté, *Triturus cristatus*, présente une préférence marquée pour les milieux ouverts. C'est, avec la Rainette verte (*Hyla arborea*), l'espèce typique du bocage, et de ses mares abreuvoir.



celui-ci peut aussi se reproduire dans de petits étangs, dans des carrières, des mares de village ou forestières, voire même des puits.

Les populations les plus importantes de ce triton sont directement liées aux régions de bocage (Auxois, Charollais-Brionnais, Nivernais Bazois...). Ailleurs, les sites connus sont souvent isolés.

Une des menaces majeures qui pèse sur les populations de Triton crêté, mais aussi sur les autres espèces d'amphibiens liées à ces sites en Bourgogne concerne la disparition de leurs milieux de reproduction.

De nombreuses pâtures et leurs mares abreuvoir cèdent leur place à des terres cultivées (Plateaux de Bourgogne, Châtillonnais, Auxois...), entraînant soit une disparition totale

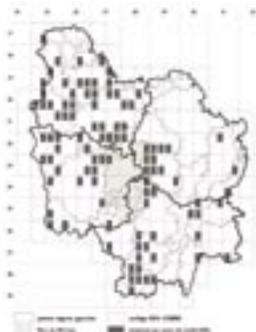
des espèces, soit une fragmentation extrême des populations pouvant mener à une extinction locale.

De même, les mares de village, outre leur intérêt patrimonial et historique, ont aujourd'hui perdu leur rôle (ressource en eau, abreuvoir, usage domestique, artisanal...).

Jugées parfois insalubres ou encombrantes, elles sont souvent comblées ou finissent par disparaître naturellement par manque d'entretien (atterrissement).

Depuis une cinquantaine d'années, 30 à 95 % des mares ou petites zones humides ont disparu sur certains secteurs en France.

En Bourgogne, dans certaines petites régions, et en particulier celles soumises à une agriculture intensive, près des 2/3 des sites potentiels ont été comblés par l'homme en une quinzaine d'année.



Répartition du Triton crêté en Bourgogne (1990-2003)

Espèce sténotope, ses exigences sont strictes : eaux claires et profondes, pas trop fraîches, assez bien ensoleillées et pourvues d'une riche végétation, laissant des zones d'eau libre. La présence de poissons est un facteur limitant. Les mares abreuvoir possèdent souvent des caractéristiques favorables, ce qui explique leur attractivité pour le Triton crêté, mais



Le maintien des mares abreuvoir de l'Auxois est prioritaire pour la sauvegarde du Triton crêté en Bourgogne



Le bocage de la vallée de l'Yonne cède progressivement la place aux grandes cultures, entraînant la disparition des mares et de leurs hôtes